Responding to the Needs of Immigrant and Refugee Children

Canadian Teachers' Federation
110, Argyle Avenue
Ottawa, Ontario
K2P 1B4

January 1990

92-01033/

Responding to the Needs of Immigrant and Refugee Children

CTF, January, 1990

PREFACE

At its annual meeting of 1989, the Canadian Teachers' Federation decided to undertake a study on the circumstances and needs of immigrant and refugee students in Canadian schools. An ad hoc committee was struck to pursue the following mandate:

> To investigate immediate and future needs of immigrant children in schools; to consult with knowledgeable groups and individuals, and to recommend strategies for and beyond school systems to respond to these needs. Topics to be addressed include language acquisition, racism, cultural policy, teacher education, curriculum development.

The committee was chaired by Beverley Polowy (OTF) and included Ken Gould (OTF), Donald Reader (BCTF), Nadene Thomas (ATA), and Heather-jane Robertson (CTF staff).

Among the committee's decisions was the creation of this study paper summarizing relevant trends and issues presenting significant challenges to our education systems. The problems facing institutions are considerable, but through the process of learning about immigrants and refugees living in Canada, the committee came to appreciate that the problems faced by our systems pale in comparison with the challenges faced by individuals who struggle, often for several generations, with a society that persists in ethnocentrism and which seems almost wilfully blind to the realities of the present. The committee hopes that the leadership of Teacher Organizations can reduce these barriers and contribute to the success of resettlement.

STATISTICAL PROFILE OF IMMIGRANTS IN CANADA

The share of the Canadian population made up of immigrants has remained relatively stable during the last several decades. Changes have occurred, however, in the numbers of immigrants arriving from different parts of the world. Because of settlement patterns, the impact of immigration is experienced differently in different regions of Canada. Selective statistical profile of immigrants follows. Unless otherwise indicated, all figures are for 1986, which is the most recent date for which complete data are available.

- 3.9 million immigrants were living in Canada, representing 16% of the total population.
- The proportion of immigrants from Asia and other non-European countries has increased markedly in the last decade. Prior to 1978, 70% of immigrants were European. Since 1978 this has declined to 30%.
- Nine out of ten immigrants lived in the four provinces of Ontario, Quebec, British Columbia and Alberta. In B.C. and Ontario, nearly one in four residents were immigrants.
- 32% of all immigrants lived in the metro Toronto area. 36% of all residents of Toronto and 30% of all residents of Vancouver were immigrants.
- 17% of immigrants, compared with 9% of non-immigrants were aged 65 and over. 5% of immigrants, compared with 25% of non-immigrants were 15 years of age or younger.
- Immigrants were more likely than non-immigrants to have a university education, but also more likely to have less than a grade 9 education. Immigrant women, in particular, were more likely to have had little formal education, with 26% having less than a grade 9 education.
- Although immigrants were slightly less likely than non-immigrants to participate in the labour force, for particular groups who have been in Canada for a decade or more, the participation rate was higher. Among people aged 25-44, immigrants had a slightly higher participation rate than non-immigrants, with 95.3 % of men in this group in the labour force.
- 16% of immigrant men and 12% of non-immigrant men worked in professional jobs. Immigrant women were three times more likely than non-immigrants to be employed in product fabricating, mainly as garment workers and sewing machine operators.
- Generally, immigrant men earned more than non-immigrant men, but the opposite was true for women. For those who worked full-time in 1985, immigrant males' average earned income was $31,800 compared with $30,200 for non-immigrant males. For women, the figures were $20,400 compared with $21,300. For those who had been in Canada less than three years prior to 1985, average incomes were $22,100 and $14,000 for men and women respectively.[1]

---

[1] *"Canada's Immigrant Population"*, Canadian Social Trends, Statistics Canada, Autumn 1989.

PROFILES OF IMMIGRANT STUDENTS

Despite regular use of the term 'influx' to describe the number of immigrant and refugee students now attending Canadian schools, data show quite clearly that it is the characteristics of students rather than their absolute numbers which is changing. At present, the typical immigrant student is from a visible minority, and has either no facility in English or French or speaks a sufficiently non-standard version of these languages that language acquisition is an immediate priority. Table A shows change over time in language ability of immigrants. The figures indicate that during the most recent immigration period reported, immigrant children were less likely than in previous years to have official language ability.

Table A

Numbers and Percentages of Immigrants and Refugees
Between the Ages of 4 and 17
Who Arrived in Canada During the 1980-1988
and During 1988 January to July
by Official Language Ability

	1980-1988 to July	1988 January-July
No Ability	111,567 (55%)	11,079 (65%)
English	75,068 (37%)	5,281 (31%)
French	11,060 (6%)	440 (3%)
English or French	2,400 (1%)	181 (1%)
Not stated	94 (0%)	10 (0%)

Source: Immigration Statistics, Employment and Immigration Canada[2]

Although Immigration Canada reports that "the portion of immigrants who report knowledge of Canada's official languages has changed very little since 1980"[3], this statement is influenced by a substantial increase in the numbers of 'independent immigrants' (business class) who are more likely to know one or both official languages than immigrants received as 'family class' which includes most immigrant children.

As earlier noted, immigration is not evenly distributed across the country, with nine out of ten recent immigrants choosing to live in the four provinces of Ontario, British Columbia, Quebec and Alberta. This concentration is often seen as the result of Federal immigration policy, but in reality it results from the choices of immigrating families who soon after

---

[2] *"Scholastic Adaptation and Cost Effectiveness of Programs for Immigrant/Refugee Children in Canadian Schools"* Report, The Canadian School Trustees' Association, May 1989

[3] *"Immigration to Canada: A Statistical Overview"*, Immigration Canada, 1989, p. 20.

arriving in Canada seek to live where others share their language and culture. As a result of this uneven distribution, the infrastructure to support immigrant students is overtaxed in certain centres and non-existent in others which nonetheless serve some students with particular and immediate special needs. Table B shows urban distribution of immigrants, 1988.

Table B[4]

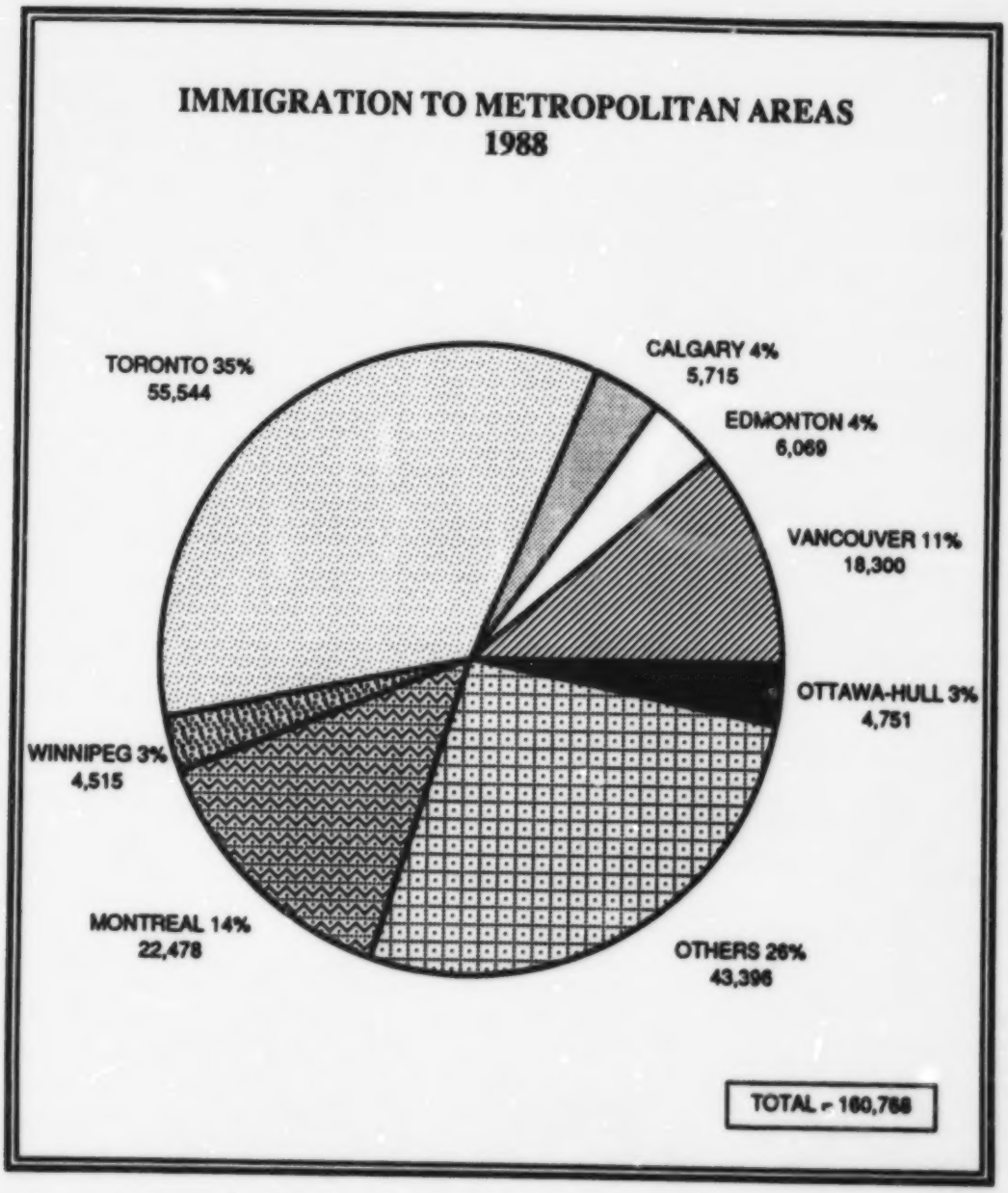

[4] *"Immigration to Canada: A Statistical Overview"*, Immigration Canada, 1989, p. 19.

These total populations are reflected in student enrolment. For example, the following profile of the North York Board of Education illustrates the circumstances in one area of concentration:

Within a total enrolment of 60,000 students:

- 68% of students' mothers were not born in Canada
- 35% of elementary students were not born in Canada
- 50% of high school students were not born in Canada
- 37% report a language other than English spoken in the home.[5]

Any generalization put forward to describe 3.9 million persons is necessarily flawed. There is as much diversity among the immigrant population as among any other group. Immigrant students vary widely in personal and cultural backgrounds, in wealth here and abroad, and in human experience. Some have known great wealth and privilege; others have known battlefields, torture and death. Their needs are considerably more diversified than our responses to them would suggest. Those using this paper are encouraged to recognize that it has been as impossible to avoid some generalizations. Bearing in mind these limitations, it is nonetheless useful to identify five categories of students whose needs overlap but are in some ways distinct.

1. Immigrant children (foreign-born) who have no ability in either English or French. Their primary need is for language acquisition, but there are a multitude of secondary needs which must be met through family, community and institutions.

2. Canadian-born children of immigrant parents who may be at school entry, unilingual in their heritage language, but who are not considered 'immigrants' because of place of birth.

3. Children born either here or abroad who have learned a non-standard form of English or French and who have difficulty adapting to and comprehending the language of instruction.

4. Refugee children, who have been accepted on grounds of political persecution, famine, war, etc., and who often have been traumatized by their histories. Because refugees are granted landed immigrant status and because they often fear revictimization and stigmatization, actual numbers of refugee students in schools are difficult to obtain. Immigration Canada reports that the 28,062 refugees accepted in 1988 was almost twice the number accepted in 1981.[6] Refugees are substantially less likely than immigrants to have knowledge of either French or English.[7]

5. Visa students who are in Canada on student visas and who pay tuition fees while attending high school.

---

[5] Figures provided by Jean Handscombe, ESL Consultant, North York Board of Education, 1989.

[6] *"Immigration to Canada: A Statistical Overview"*, Immigration Canada, 1989, p. 48.

[7] *Ibid.*

To better appreciate the needs of students it is necessary to identify the circumstances surrounding many immigrant families.

The Report of the Canadian Task Force on Mental Health Issues Affecting Immigrants and Refugees concludes that stress associated with immigration and resettlement is unavoidable, and that when coupled with additional risk factors which include negative public attitudes, separation from family and community, inability to speak English or French, and failure to find suitable employment, mental health is threatened. The report also concluded that adolescents and the elderly, along with women from traditional cultures, are among the most vulnerable to distress.[8]

For those who have chosen rather than been forced to leave their country of origin, the first few months in Canada may be spent in a euphoric state, with Canada being regarded with the same admiration expressed by tourists. Canadian streets are at least comparably clean, if not paved with gold, and walking down them appear to be a well-fed and prosperous workforce made up of friendly strangers. Unfortunately, this time of self-congratulation on the good planning and good fortune that preceded immigration may be short-lived. The rosy expectations of immigrants are diminished by new realities as the process of settlement, often said to take 10 to 12 years, begins.

The adult male immigrant is unable to seek employment while he participates in the standard 6-month language training program offered to heads-of-household by the Federal Government. It soon becomes apparent that, as an immigrant worker, he can expect loss of status and very low wages. He discovers housing prices are astronomical. The new immigrant often holds down two or three jobs in an attempt to make ends meet. He experiences racism, perhaps for the first time. He carries enormous responsibility for his decisions and his family in an environment he is largely unable to influence.

The female immigrant is not eligible for language training unless she too is to enter the workforce. Even if she appears destined to become one of the thousands of immigrant women working in the garment industry, she will not be given language training because communication is not considered essential her work. She is probably unaware that this and other instances of discrimination against immigrant women are currently under court challenge.[9] Women immigrants experience additional stress because of their cultural roles. In many cases, women are not the ones who decided to emigrate; they are abiding by their husbands' decisions rather than acting on their own. They have left behind them the web of extended family which provided the social contacts and emotional support to which they had become accustomed. It may become necessary for them to take a job outside the home for the first time, and to cope with the bewildering maze of childcare and transportation problems common to employed mothers. They are likely to be among the worst paid employees engaged in the most menial tasks.

---

[8] *"After the Door has been Opened"*, Report of the Canadian Task Force on Mental Health Issues Affecting Immigrants and Refugees, Executive Summary, 1988

[9] *"Immigrant Women Launch Court Challenge to Federal Language Training Program"*, News Release by the Women's Legal Education and Action Fund, June 1989.

In addition to the demands placed on women employed outside the home, many have to face the consequences of loss of pride suffered by their husbands who may be are accustomed to being the sole breadwinner. This unwelcome change in roles and status can cause severe family stress. In many cultures, it is the presence of the extended family and community which mitigates against wife assault. When these social systems are not in place, women may be at greater risk of being abused by men who are under extraordinary stress to provide for their families and to ensure that the decision to emigrate is seen as a success. Family violence may result; many centres now provide explicit counselling to immigrant women about wife abuse and women's legal protection against abuse.[10]

Within the family unit, women are under intense and conflicting pressures. Most often , it falls to them to keep the language and cultural traditions of their heritage alive, traditions which are not easily kept in a new land which is reluctant to recognize the religious holidays and traditions of minorities, and where it may be impossible to purchase foods which are an integral part of cultural traditions. In common with women everywhere, immigrant women are aware of the expectations of the school to encourage their children's success, which is too often heard as an expectation that their children shed as quickly as possible any vestiges of their culture of origin. They realize that language acquisition is key to their children's success, but denied language training themselves, they are unable to foster language acquisition even in their preschool children. Their relationship with their children becomes strained; as their children mature, immigrant mothers may come to represent everything adolescents are trying to reject in their desperate need to feel accepted. Some women despair. Without the natural safety net of an extended family, immigrant women may become increasingly isolated, secluded in thousands of apartment cells, often yearning for a country to which they can never return.

These family circumstances, of course, affect children who are attempting to meet the expectations of the school, and who may feel a great pressure to achieve and succeed, particularly as they become aware of the extraordinary sacrifices of their parents on their behalf. They may also feel difficult-to-reconcile conflicts between the expectations of the school, their peers, and their families. Too often the parenting role is reversed, and it falls to children to become cultural interpreters, to explain 'the new world', with all its inconsistencies, to their parents. In many families it is children, rather than adults, who first acquire language skills, and who serve as language interpreters for doctors, social workers, teachers and shopkeepers. Given the racism of our society, it is little wonder that young people may come to feel ashamed of their parents who show little resemblance to the mythical wasp family populating television sitcoms; for many young people such rejection itself is yet another source of shame. Family tensions may develop over freedom and discipline; the freedom that teenagers tend to enjoy in Canada can be seen as totally inappropriate, and parents may resort either to trying to curtail their childrens' freedom entirely, or to give up providing any guidance at all.

If students' needs are to be met, a variety of supports are required to support immigrant families through the resettlement phase. At the federal level, language training, pre-immigration counselling, less bureaucratic admission procedures and an increased emphasis on family reunification are frequently cited among recommendations destined for government. (See, for example, the Task Force Recommendations, Appendix 1.)

---

[10] "*Working with Assaulted Immigrant Women*", Education Wife Assault, Toronto, 1988.

In addition, much needs to be done through community, municipal and volunteer agencies. It is easy to be unaware of the extent to which aspects of our culture may confuse, threaten or endanger newcomers. For example, in this society it is customary to see police, as a group, as working for rather than against the community. This is not the role of the police in many countries around the world, refugees, in particular, will need assistance in seeing the police as public servants. Other institutionalized services, including schools, hospitals and churches have culturally-acquired roles which need to be understood by immigrant and refugee families. In particular, understanding how and when to use Canada's health care system is of vital importance in ensuring family health. Psychological care is particularly challenging when client and therapist do not share the same cultural assumptions about mental health. Financial counselling, banking and record-keeping skills are essential for those who are not accustomed to the plastic economy.

Although the list of concrete and specific needs is certainly extensive, not all of what needs to be done can be neatly packaged into recommendations to various levels of government. Important as these measures are, it is clear that the quality of life of individuals and their families is also dependent on a number of other variables. These include our capacity, as Canadians, to come to terms with the reality of the changing population, and to come to terms with our own ethnocentric biases. Canadians do not lack evidence of our own intolerance. From time to time the media capture a newsworthy court case, the printing of a malicious lapel button or violence on the playground, but the vast majority of our racism is polite, characterized by negligence rather than viciousness. Unfortunately, passive racism is every bit as harmful as active racism, and perhaps more difficult to challenge and change because its existence is more difficult to admit to and address. Our attitudes shape our behaviour as individuals and our policies as a nation. Services provided at the community, municipal and provincial levels will reflect the extent to which we have been able to transcend prejudice.

THE SCHOOL'S RESPONSE

The ability of schools to appropriately and creatively respond to the challenges posed by immigrant and refugee students has been hampered by a number of factors. A recent report prepared by the Canadian School Trustees Association (CSTA) emphasizes the inadequacy of current funding levels, and describes associated outcomes:

> "School boards and their local taxpayers are contributing substantially towards the costs of meeting the language training and related settlement needs of immigrant and refugee children. Also evident is the fact that many of these children are not receiving ESL/D-SL help from schools and, where it is provided, programs end much too early for many of these children to be academically successful.
>
> Boards commented that their programs were not as effective as they should be. Of specific concern were the inadequacy of the program itself in terms of content, the instructional time available to each student, the lack of support materials and other resources, the limitations on the length of programs were provincial grants are involved, and the fact that students' needs are not being met. As well, the boards cited lack of funding as a major concern; without appropriate financial resources, additional staff and necessary complementary services such as translation and interpretation, psychological and social

assessment, liaison with the children's families, cannot be provided. The board's reports and the educators interviewed agreed that ESL/D-SL teachers have an impossible workload in most provinces given the unpredictable, growing number of ESL/D-SL students, the range of their abilities, the lack of resources available. Interviews with ESL/D-SL teachers, principals, coordinators revealed concerns about the number of ESL/D-SL students considered to be "at risk". Falling into this category are teenagers who speak neither English nor French and have little or no previous schooling. Some of these students have spent long periods of their lives in war-torn countries or in refugee camps and have been affected physically, emotionally or socially.

The CSTA report concludes that:

- The implication for school boards of coping with the influx of newly arrived young people is a substantial change in the total education program, a change affecting all students.
- The issue is broader for school boards than the provision of second-language programs. The influx of refugee children has many boards dealing, for the first time, with the serious social, physical and behavioral problems that result from life in refugee camps, or in countries where there is war and violence.
- In most of the jurisdictions polled, school boards are experiencing a financial crisis in terms of funding of ESL/D-SL programs.
- There is a lack of teaching staff qualified to work with immigrant and refugee children in almost every school board but, particularly, in areas outside urban centres.
- The long-term implications for Canada of not funding the language-training and related settlement needs of immigrant and refugee children will be a generation of young people who lack the ability to integrate successfully into and contribute to their adopted country."[11]

In addition, the committee would add the following concerns:

1. It appears to have been convenient to presume, at every level, that the education of immigrant and refugee children is primarily a question of teaching basic fluency in the language of instruction. Most programs try to accomplish this task in 6 months to a year, despite the research and practical evidence which clearly states the process takes much longer and embraces many more issues than schools and society have yet addressed.

2. This subject seems to be particularly susceptible to buck-passing. The federal government claims no responsibility in an area of provincial jurisdiction; boards claim to be subject to the changing whims of Federal Government policy; provincial governments urge communities and charitable groups to take the lead; schools call for community workers and specialist resources; talk shows blame everyone. There is

---

[11] "Scholastic Adaptation and Cost Effectiveness of Programs for Immigrant/Refugee Children in Canadian Schools", Report by the CSTA, Executive Summary, May 1989

little sense of collective responsibility; little sense that immigration provides wealth as well as burdens; little sense that the problem has any meaning for those not living in high-density urban areas.

3. Inadequate planning, support and services are available to families, and in particular, programs to support language acquisition by women and preschoolers are lacking. Without early intervention to develop these skills, the survival of the family is endangered. When compounded by poverty, the experience of immigrant children puts them at extreme risk and renders them unlikely to succeed irrespective of the school's response. There are persuasive indicators which ascribe learning problems, behaviour problems, low self-esteem, lower motivation, delayed cognitive development, and a greater risk of illiteracy to the one in six Canadian children who are poor.[12]

4. There is some evidence that "Visa students" present a particular set of problems to schools and communities. Unlike other immigrant and refugee students, they are most likely to be in Canada without their families and often live entirely on their own. Many are under extraordinary pressure to perform at peak academic levels yet find their second-language grasp of the language of instruction inadequate. Many are entirely isolated from a familiar cultural community and, particularly if they have ready access to cash and live without supervision, can easily be drawn into drugs and crime.

5. Heritage language programs will require greater support if they are to achieve their potential. Self-esteem is a crucial issue for all children, but it is especially important for minority children whose cultural identity is changing. At its best, a heritage language program can confirm identity, self-respect, increase support from the hone and capitalize on the first-language skills of immigrant and refugee children. Too often, however, heritage language programs are poorly understood inside and outside the school, teachers of the programs are not credited for their expertise, and politics rather than pedagogy guides decision-making.

6. At one time, teaching the language of instruction as a second language was considered a highly-specialized teaching area. Increasingly, regular classroom teachers are being called upon to use intuition rather than a familiar repertoire of refined techniques particular to second-language teaching. In some jurisdictions, the infrastructure is unable to keep up with the demand for the specialized services of consultants and program developers. In others, there are judged to be to few students with language-related needs to provide this support beyond a minimal level. Either way, recognition, support and time to carry out new tasks has not kept up with the demands on classroom teachers. Such support must be a cornerstone of planning an improved response from schools.

---

[12] "Children, Schools and Poverty", Report prepared by Melanie Hess for the CTF Ad Hoc Committee on Children and Poverty, June 1989

PRINCIPLES OF SUCCESSFUL PROGRAMS

Against these challenges schools must and will continue to struggle to improve the emotional, educational and social experiences of students. The following elements reflect principles which, in the opinion of the committee, must characterize such improved responses.

1. The best programs will fail if they are operating in an indifferent or hostile environment. Every school and system must undertake an honest appraisal of staff and student attitudes and practices and undertake the changes necessary to ensure that 'appreciating multiculturalism' is not limited to superficial celebrations.

2. Through appropriate preservice and inservice education, teachers must be exposed to the principles of gradual language acquisition, sensitized to the cultural variables which have an impact on teaching and learning, and become familiar with a range of culturally-appropriate and culturally diverse teaching materials. Teachers must come to understand, from the families' perspectives, what resettlement entails.

3. Acquisition of the language of instruction must remain a pre-eminent goal for every immigrant student, and must not be assumed to be a rapid or standardized process. All teachers who teach immigrant students must come to consider themselves second-language teachers. A staged program of support over a minimum of five years will be required for most students. Teachers must have access to appropriate training, materials, specialists and time to effectively discharge this role.

4. Contact and collaboration with the home should be seen as an integral part of school services to immigrant students. This will require the availability of paid or volunteer translators for both written and oral communication. Student services must include access to counsellors familiar with problems encountered by immigrant students and their families. Ongoing contact with other agencies involved with the family, such as family or immigrant services, must be maintained. In many instances, a 'case management' approach involving many individuals may be required. These additional functions are unavoidably associated with student success, particularly for at-risk students, and must be appropriately recognized in staffing, pupil-teacher ratios and preparation time.

5. The teaching population must come to more accurately reflect the cultural diversity of the student population. Teacher recruitment practices should actively encourage candidates from a range of ethno-cultural groups. The profession should be heeding recommendations from a number of sources that current certification requirements should be altered to permit teachers trained in other countries to more easily obtain valid teacher certification in Canada. When this point has been made in the past, there has been both professional and public concern that teaching standards would fall and that, in particular, an imperfect grasp of the language of instruction by the teacher would impede student learning. Schools and faculties of education and professional organizations must become more creative in recruitment and retraining. For example, a federally-funded program of intensive retraining of foreign-trained teachers who have appropriate language skills might be undertaken on a pilot

basis. Such a program would incorporate a carefully-monitored extended practicum which would assess the candidate's ability to respond to the culture of Canadian schools, as well as to instruct and manage students. Beyond developing new programs, all those involved with education systems need to evaluate the extent to which our own ethnocentricity may have under-valued the contribution foreign-born and foreign-trained teachers can make to our schools.

CTF ACTION

Teachers have an opportunity to contribute to the lives of individual students, but also the responsibility to try to influence the attitudes, structures and policies which will influence them. It is recommended that:

The CTF Ad Hoc Committee on the Needs of Immigrant and Refugee Children will be bringing forward, in February 1990, a series of recommendations for program, action and policy for consideration by CTF and its Members. It hopes this discussion paper will contribute to a thorough consideration of the challenges posed by the education of immigrant and refugee children.

Executive Summary

Report of the Canadian Task Force on Mental Health Issues Affecting Immigrants and Refugees

The 12-member Task Force was established by Health and Welfare Canada and Secretary of State, Multiculturalism to identify factors influencing the mental health of Canada's immigrants and refugees and to make recommendations regarding them. Over a two-year period, the Task Force carried out its mandate by reviewing the relevant academic literature, by inviting oral presentations and written submissions and by preparing a final report, the recommendations of which are presented below.

The Task Force concluded that, while moving from one country and culture to another inevitably entails stress, it does not necessarily threaten mental health. The mental health of immigrants and refugees becomes a concern primarily when additional risk factors combine with the stress of migration.

In Canada, negative public attitudes, separation from family and community, inability to speak English or French, and failure to find suitable employment are among the most powerful predictors of emotional distress among migrants. Persons who are adolescent or elderly at the time of migration and women from traditional cultures are also more likely to experience difficulties during resettlement.

Canada can exert considerable control over these risk-inducing forces. It can provide the "ounce of prevention" needed to ensure that most newcomers will have as much chance as Canadian-born persons of maintaining their mental well-being, despite the stress of migration.

As preventive mental health measures, the Task Force recommends that:

1. The Canada Employment and Immigration Commission (CEIC) develop a multilingual series of pre-migration orientation programs in collaboration with immigrant service agencies and ethno-cultural organizations for distribution in refugee camps and at Canadian embassies abroad.

2. CEIC expedite changes in admission criteria to accommodate a broader definition of family, and changes in admission procedures to accelerate the family reunification process.

3. CEIC, Health and Welfare and Secretary of State provide core funding to immigrant service agencies to guarantee their operations on a long-term basis.

4. Health and Welfare and Secretary of State encourage and support the development of seniors' groups and programs in immigrant service agencies, general community service agencies, and ethno-cultural organizations.

5. Health and Welfare, Secretary of State, and Status of Women Canada develop and provide multilingual educational materials on women's rights and roles in Canada for discussion at immigrant service agencies, general community service agencies and ethno-cultural organizations.

6. Health and Welfare and Secretary of State work with their provincial counterparts to ensure that the curricula and environments of schools, pre-schools, and daycare facilities reflect the cultural diversity of the children attending them.

7. Secretary of State, in cooperation with provincial ministries of education, encourage and support school boards to adopt multicultural and race relations policies similar to those that have already proven successful in Canada.

8. CEIC, Ministry of Communications, and Secretary of State increase public education regarding the benefits of cultural pluralism, the contributions of immigrants to Canadian society, the difficulties faced by newcomers, and the effects of prejudice on both victim and perpetrator.

9. CEIC enable all immigrants and refugees to have equal access to official language education whether or not they are destined for the labour market. Basic training allowances must be available regardless of the immigration class of training applicants.

10. CEIC, in coordination with Secretary of State, expand and ensure the flexibility of official language training programs with respect to the level of mastery assumed, objectives of course content, duration of program, scheduling of instructional hours, and location of classes.

11. CEIC, Ministry of Labour and Secretary of State enter into negotiations with their provincial counterparts to provide criteria and guidelines for entry into professions and trades by persons trained outside of Canada.

Regarding remedial measures, the Task Force concluded that when immigrants and refugees require mental health care in Canada, they tend to seek it outside the conventional system, according to their own cultural values and beliefs. Mental health services delivered to migrants, frequently emergency and acute care services, often prove ineffective. Language and culture differences between practitioner and patient are too great in many instances to achieve successful treatment.

It is not feasible to create "parallel" mental health services for each language and cultural group in Canada, and it is not needed. With encouragement and leadership of the federal government, especially Health and Welfare, each province can provide cross-culturally accessible mental health services with existing resources and a minimum of new dollars. The Task Force recommends that:

12. Health and Welfare establish a national advisory body to coordinate and monitor social, health, and mental health services to ethnic minorities, with input from professional associations, service administration, and immigrant service agencies.

13. Health and Welfare invite requests for proposals on the development of cross-cultural training modules in education, family practice, nursing, psychiatry, psychology and social work.

14. Health and Welfare, Secretary of State and their provincial counterparts encourage institutions of higher learning to identify cross-cultural education as a priority, particularly for students of education, medicine, nursing, psychiatry, psychology and social work.

15. Health and Welfare and Secretary of State encourage all funders of social and health services to require that organizations applying for funds provide evidence of efforts to make their services to ethnic minorities accessible, and to provide evaluations of their effectiveness.

16. Health and Welfare identify immigrants and refugees as well as multicultural concerns among its priority areas for Health Promotion contributions, research and National Welfare grants, and other funded activities.

17. Health and Welfare, in collaboration with immigrant service agencies and ethnocultural organizations, develop multilingual educational materials on the psychological consequences of migration and the resources for mental health care. Health and Welfare should provide these materials to provincial ministries of health and immigrant service agencies for dissemination through front-line service providers and ethnic media.

18. Health and Welfare and its provincial counterparts encourage all social, health, and mental health service agencies to increase their hiring of ethnic minority staff by adopting equal employment opportunity policies.

19. Health and Welfare and Secretary of State encourage the admissions committees of social, health and mental health service training programs to recognize as assets fluency in a non-official language and the intention to work with clients who speak that language.

20. Health and Welfare encourage provincial mental health services to employ mental health practitioners at major immigrant service agencies.

21. Health and Welfare, in collaboration with provincial ministries of health and immigrant service agencies, develop a curriculum for training interpreters used by mental health services. Immigrant service agencies and provincial ministries of health should be provided with this curriculum for use in classes supported by Health and Welfare.

22. Health and Welfare support research and health promotion initiatives to define the psychological consequences of torture, and to develop effective treatment programs for torture victims and their families.

23. Health and Welfare encourage provincial mental health services to give special consideration to the funding of ethno-specific rehabilitation and reintegration facilities.

The Task Force recognizes that the cost-effectiveness and ultimate success of any given preventive or remedial measure depends heavily on the knowledge and experience on which it is based. The need for accurate, empirical research findings, for controlled program evaluations, and for the coordinated monitoring of information and activity are noted throughout the report. It is therefore recommended that:

24. CEIC, Health and Welfare and Secretary of State establish at least three centres of excellence across Canada for research on issues affecting migrant mental health.

25. CEIC, Health and Welfare and Secretary of State establish at least three centres of excellence across Canada for cross-cultural training.

26. CEIC, Health and Welfare and Secretary of State establish a single, computerized information centre to collect, coordinate and disseminate the results of research and evaluations as well as descriptions of service and training programs directed to migrants and ethnic minorities in Canada.

27. Health and Welfare and Secretary of State create a national body to advise on and monitor the implementation of the Task Force recommendations.

In implementing these measures to address the mental health needs of immigrants and refugees, Canada will not only serve its own best interests; it will also affirm its status as a caring nation.

Pour répondre aux besoins des enfants immigrants et réfugiés

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants
110, avenue Argyle
Ottawa (Ontario)
K2P 1B4

Janvier 1990

Pour répondre aux besoins des enfants immigrants et réfugiés

FCE, janvier 1990

PRÉFACE

Lors de son Assemblée annuelle de 1989, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants a décidé d'entreprendre une étude portant sur les circonstances et les besoins propres aux élèves immigrants et réfugiés dans les écoles canadiennes. Un comité spécial s'est vu confier le mandat suivant :

> Étudier les besoins immédiats et futurs des élèves immigrants, consulter les personnes et les groupes bien informés, et recommander des stratégies pour répondre aux besoins déterminés à l'intérieur et à l'extérieur des systèmes scolaires. Les sujets à examiner comprendront, entre autres, l'apprentissage de la langue, le racisme, la politique culturelle, la formation pédagogique et l'élaboration de programmes.

Beverley Polowy (FEO) a présidé le Comité, qui s'est composé de Ken Gould (FEO), Donald Reader (BCTF), Nadene Thomas (ATA) et Heather-jane Robertson (personnel de la FCE).

Parmi les décisions du Comité figurait la rédaction du présent document de travail résumant les tendances et questions pertinentes qui présentent des défis de taille à nos systèmes d'éducation. Nos établissements font face à des problèmes considérables, mais en étudiant la situation des immigrants et des réfugiés habitant le Canada, le Comité en est arrivé à comprendre que les problèmes qui se posent à nos systèmes d'éducation paraissent beaucoup moindres que ceux qu'éprouvent les individus qui sont aux prises, souvent pendant plusieurs générations, avec une société où l'ethnocentrisme persiste et qui semble presque refuser de voir les réalités actuelles. Le Comité souhaite que l'initiative des organisations de la profession enseignante puisse réduire les obstacles et contribuer au succès des efforts de rétablissement.

PROFIL STATISTIQUE DES IMMIGRANTS AU CANADA

La proportion de la population canadienne qui se compose d'immigrants est demeurée relativement stable depuis les quelques dernières décennies. Des changements se sont opérés, toutefois, dans les nombres d'immigrants arrivés des différentes parties du monde. Comme les immigrants ont tendance à s'installer dans certaines régions en particulier, leur influence ne se fait pas sentir de façon uniforme partout au Canada. Un profil statistique sélectif des immigrants figure ci-dessous. À moins d'indication contraire, tous les chiffres s'appliquent à l'année 1986, qui est la date la plus récente pour laquelle des données complètes sont disponibles.

- 3,9 millions d'immigrants habitaient le Canada, soit 16 % de la population totale.
- Au cours de la dernière décennie, la proportion d'immigrants venus d'Asie et d'autres pays non européens a augmenté sensiblement. Avant 1978, 70 % des immigrants étaient européens. Depuis 1978, ce chiffre a baissé à 30 %.
- Neuf sur dix immigrants vivaient dans quatre provinces, à savoir l'Ontario, le Québec, la Colombie-Britannique et l'Alberta. En Colombie-Britannique et en Ontario, presque un résident sur quatre était immigrant.
- De toute la population immigrante, 32 % habitait le grand Toronto. Les immigrants représentaient 36 % de toute la population de Toronto et 30 % de celle de Vancouver.
- En 1986, 17 % des immigrants étaient âgés de 65 ans et plus, comparativement à 9 % des non-immigrants. Seulement 5 % des immigrants étaient âgés de 15 ans ou moins, comparativement à 25 % des non-immigrants.
- Une proportion plus grande d'immigrants que de non-immigrants avaient fait des études universitaires; par ailleurs, ceux-là étaient proportionnellement plus nombreux à avoir moins de neuf années de scolarité. Les immigrantes, en particulier, avaient généralement moins d'instruction, 26 % n'ayant pas atteint la 9e année.
- La proportion d'immigrants actifs était légèrement moins forte que celle des non-immigrants actifs; toutefois, pour des groupes particuliers établis au Canada depuis une décennie ou plus, le taux de participation était supérieur. Chez les 25 à 44 ans, le taux d'activité des immigrants était légèrement plus élevé que celui des non-immigrants, 95,3 % des hommes de ce groupe étant membres de la population active.
- Seize pour cent (16 %) des immigrants de sexe masculin et 12 % des non-immigrants du même sexe exerçaient une profession. Les immigrantes étaient proportionnellement trois fois plus nombreuses que les non-immigrantes dans le secteur de la fabrication, principalement comme travailleuses du vêtement et comme opératrices de machine à coudre.
- En règle générale, les immigrants de sexe masculin gagnaient plus que les non-immigrants du même sexe, mais c'était le contraire pour les femmes. Le revenu moyen touché par les immigrants du sexe masculin ayant travaillé à temps plein en 1985 était de 31 800 $, et celui des non-immigrants de 30 200 $. Dans le cas des femmes, les chiffres étaient de 20 400 $ comparativement à 21 300 $. Pour ceux qui étaient au Canada depuis trois ans avant 1985, les revenus moyens étaient respectivement de 22 100 $ et de 14 000 $ pour les hommes et les femmes.[1]

---

[1] "Population immigrante du Canada". *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, automne 1989.

PROFILS DES ÉLÈVES IMMIGRANTS

Malgré l'emploi courant du mot "afflux" pour décrire le nombre d'élèves immigrants et réfugiés qui fréquentent maintenant les écoles canadiennes, les données démontrent sans équivoque que ce sont les caractéristiques des élèves qui changent plutôt que leur nombre absolu. Aujourd'hui, l'élève immigrant typique appartient à une minorité visible et n'a aucune connaissance de l'anglais ou du français, ou parle une forme suffisamment différente de la norme relative à ces langues que l'acquisition de compétences linguistiques est une priorité immédiate. Le tableau A fait constater un changement dans les compétences linguistiques des immigrants au cours des années. Les chiffres indiquent que, pendant la période d'immigration la plus récente, la proportion d'enfants immigrants connaissant une des langues officielles est moins grande qu'auparavant.

Tableau A

Nombres et pourcentages d'immigrants et de réfugiés
entre 4 et 17 ans
arrivés au Canada entre 1980 et 1988
et entre janvier et juillet 1988,
selon la connaissance des langues officielles

	1980-1988 jusqu'en juillet	janvier-juillet 1988
aucune connaissance	111,567 (55 %)	11,079 (65 %)
anglais	75,068 (37 %)	5,281 (31 %)
français	11,060 (6 %)	440 (3 %)
anglais ou français	2,400 (1 %)	181 (1 %)
non précisé	94 (0 %)	10 (0 %)

Source : Statistiques de l'immigration, Emploi et Immigration Canada[2]

Dans le rapport d'Immigration Canada, il est précisé que "la proportion des immigrants qui indiquent connaître les langues officielles du Canada a très peu changé depuis 1980".[3] Cependant, cette déclaration est influencée par une augmentation considérable du nombre "d'immigrants indépendants" (gens d'affaires) qui sont généralement plus nombreux à connaître une des langues officielles ou les deux que ne le sont les immigrants accueillis dans "la catégorie de la famille" qui comprend la majorité des enfants immigrants.

---

[2] *Rapport sur l'adaptabilité et la rentabilité des programmes d'études offerts dans les écoles canadiennes aux enfants d'immigrés et de réfugiés*, Association canadienne de syndics des écoles, mai 1989.

[3] *L'immigration au Canada : Statistiques*, Immigration Canada, 1989, page 20.

Comme il est indiqué plus tôt, l'immigration n'est pas répartie de façon uniforme partout au pays, car neuf des dix immigrants récents ont choisi de vivre en Ontario, en Colombie-Britannique, au Québec ou en Alberta. Cette concentration est souvent perçue comme le résultat de la politique fédérale d'immigration, mais en réalité elle tient au choix des familles immigrantes qui, peu après leur arrivée au Canada, cherchent à vivre près de personnes ayant la même langue et la même culture. À cause de cette répartition inégale, l'infrastructure pouvant appuyer les élèves immigrants est surchargée dans certains centres et inexistante dans d'autres qui doivent tout de même servir un certain nombre d'élèves ayant des besoins immédiats et particuliers. Le tableau B fait voir la répartition des immigrants dans les centres urbains en 1988.

Tableau B[4]

PROVINCES D'ÉTABLISSEMENT DES RÉFUGIÉS
1988

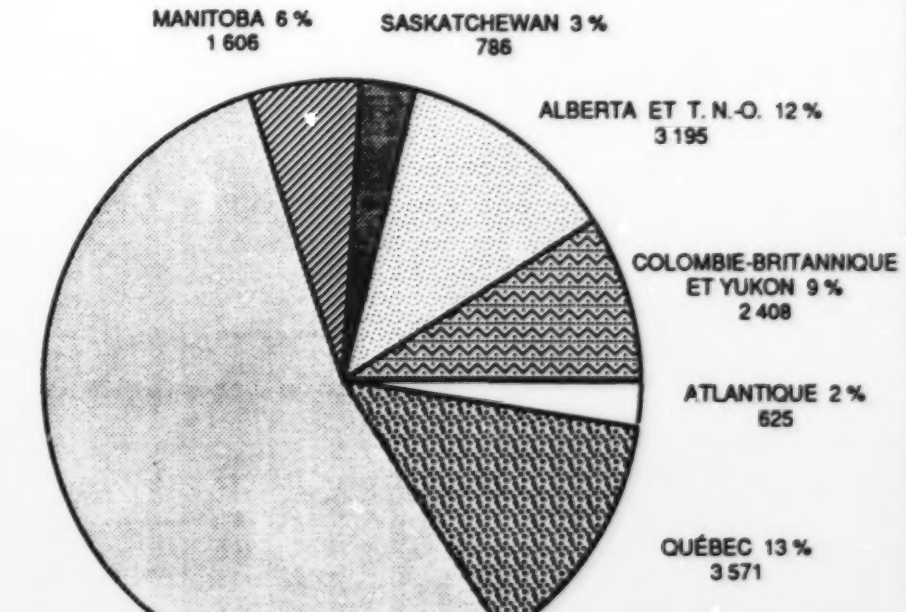

Nota : Le Système de données sur les immigrants ayant obtenu le droit d'établissement possède des renseignements sur la province d'établissement prévue des 26 575 réfugiés et membres des catégories désignées pour l'année 1988.

[4] *Immigration au Canada : Statistiques*, Immigration Canada, 1989, page 19.

Les inscriptions scolaires reflètent ces populations totales. En guise d'illustration, le profil suivant du North York Board of Education décrit les circonstances dans une région de concentration :

Au sein d'une population totale de 60,000 élèves :
- 68% des mères des élèves ne sont pas nées au Canada.
- 35% des élèves au palier élémentaire ne sont pas nés au Canada.
- 50% des élèves au palier secondaire ne sont pas nés au Canada.
- 37% déclarent qu'une langue autre que l'anglais est utilisée au foyer.[5]

Toute généralisation formulée pour décrire 3,9 millions de personnes est nécessairement imparfaite. La diversité parmi la population immigrante est tout aussi grande que dans n'importe quel autre groupe. Les antécédents personnels et culturels, la situation financière tant ici que dans le pays d'origine et l'expérience humaine varient grandement parmi les élèves immigrants. Certains ont vécu très fortunés et privilégiés; d'autres ont connu des champs de bataille, la torture et la mort. Leurs besoins sont beaucoup plus diversifiés que nos actions laisseraient entendre. Les personnes qui utiliseront le présent document sont priées de reconnaître qu'il a été impossible d'éviter certaines généralisations. Compte tenu de ces limites, il est toutefois utile de définir cinq catégories d'élèves dont les besoins se recouvrent partiellement mais demeurent différents sous certains aspects.

1. Enfants immigrants (nés à l'étranger) qui ne connaissent ni l'anglais ni le français. Leur besoin premier est l'acquisition de compétences linguistiques, mais une multitude de besoins accessoires doivent être satisfaits à l'aide de la famille, de la communauté et des établissements.

2. Enfants nés au Canada de parents immigrants qui peuvent, au moment de leur entrée à l'école, être unilingues et ne connaître que leur langue d'origine, mais qui ne sont pas considérés comme "immigrants" à cause de leur lieu de naissance.

3. Enfants nés ici ou à l'étranger ayant appris une forme de l'anglais ou du français qui diffère de la norme et qui éprouvent de la difficulté à s'adapter à la langue d'instruction ainsi qu'à la comprendre.

4. Enfants réfugiés, accueillis pour des raisons de persécution politique, de famine, de guerre, etc., et qui ont souvent été traumatisés dans leur vie. Étant donné que les réfugiés se voient accorder le titre d'immigrants reçus et craignent souvent d'être victimes de représailles ou de stigmatisation, les nombres réels d'élèves réfugiés dans les écoles sont difficiles à établir. Immigration Canada signale que les 28,062 réfugiés accueillis en 1988 représentaient presque le double du nombre accueilli en 1981.[6] Une proportion beaucoup plus élevée de réfugiés que d'immigrants ne connaissent ni le français ni l'anglais.[7]

5. Élèves qui sont au Canada en vertu d'un visa pour études et qui paient des droits de scolarité pendant qu'ils fréquentent l'école secondaire.

---

[5] Chiffres fournis par Jean Handscombe, consultante en matière d'anglais langue seconde, North York Board of Education, 1989.

[6] *L'immigration au Canada : Statistiques*, Immigration Canada, 1989, page 48.

[7] *Ibid.*

FAMILLES IMMIGRANTES/RÉFUGIÉES

Pour mieux comprendre les besoins des élèves, il est nécessaire de connaître les circonstances qui touchent de nombreuses familles immigrantes.

Dans le Rapport du Groupe chargé d'étudier les problèmes de santé mentale des immigrants et des réfugiés au Canada, on conclut que le stress qui accompagne l'immigration et la réinstallation est inévitable, mais que la santé mentale est menacée lorsque s'ajoutent des facteurs de risque additionnels, y compris les attitudes publiques négatives, la séparation de la famille et de la communauté, le fait de ne pouvoir parler ni français ni anglais et de ne pas réussir à trouver un emploi convenable. On conclut également que les personnes adolescentes et aînées, de même que les femmes de culture traditionnelle, sont les plus susceptibles d'être profondément affligées.[8]

Pour les personnes qui ont quitté leur pays d'origine de leur gré plutôt que par contrainte, elles peuvent passer les quelques premiers mois au Canada dans un état d'euphorie, leur admiration du pays étant semblable à celle exprimée par les touristes. Les villes canadiennes sont au moins relativement propres, sinon pavées d'or, et on y voit passer une population active composée d'étrangers aimables qui semblent bien nourris et prospères. Malheureusement, cette période d'auto-félicitation pour la bonne planification et la bonne chance qui ont précédé l'immigration peut être de courte durée. Les attentes d'une vie en rose sont diminués par les nouvelles réalités lorsque s'amorce le processus d'établissement qui, dit-on souvent, prend de dix à douze ans.

L'immigrant adulte de sexe masculin ne peut souvent pas se mettre à la recherche d'un emploi pendant qu'il suit le programme officiel de langue, d'une durée de six mois, qu'offre le gouvernement fédéral aux chefs de famille. Il constate vite qu'en tant qu'employé immigrant, il peut s'attendre à baisser de rang social et à gagner de très faibles salaires. Il découvre que les prix des logements sont astronomiques. Souvent le nouvel immigrant doit prendre deux ou trois emplois pour subvenir aux besoins de sa famille. Il se heurte au racisme, peut-être pour la première fois. Il porte le poids énorme de la responsabilité pour ses décisions et pour sa famille dans un milieu qu'il est en grande partie incapable d'influencer.

L'immigrante n'est admissible au programme de langue que si elle doit également obtenir un emploi. Même si elle semble destinée à devenir une des milliers d'immigrantes travaillant dans l'industrie du vêtement, elle ne pourra suivre des cours de langue du fait que la communication n'est pas considérée comme essentielle à son travail. Elle ignore sans doute que cette forme de discrimination, entre autres, à l'endroit des immigrantes fait présentement l'objet de recours à la justice.[9] Les immigrantes éprouvent des tensions additionnelles à cause de leur rôle culturel. Dans de nombreux cas, ce ne sont pas les femmes qui ont décidé d'émigrer; elles se conforment à la décision de leur mari et n'agissent pas de leur propre initiative. Elles sont séparées du réseau familial qui leur fournissait les contacts sociaux et l'appui affectif auxquels elles étaient devenues habituées. Elles peuvent se trouver obligées de prendre un emploi à l'extérieur du foyer pour la première fois et de faire face à la panoplie ahurissante de problèmes relatifs à la garde d'enfants et au transport que connaissent souvent les mères employées. Il est très probable qu'elles se retrouveront dans les catégories les moins bien payées à faire le travail le moins valorisant.

---

[8] *Puis la porte s'est ouverte*, Rapport du groupe chargé d'étudier les problèmes de santé mentale des immigrants et des réfugiés au Canada, Sommaire, 1988.

[9] *Immigrant Women Launch Court Challenge to Federal Language Training Program*, Communiqué publié par Women's Legal Education and Action Fund, juin 1989.

Outre les exigences d'un emploi à l'extérieur du foyer, bon nombre de femmes doivent faire face aux conséquences qu'entraîne la perte de fierté dont souffre le mari, peut-être habitué à être l'unique soutien de famille. Ce changement de rôle et de situation risque d'être mal vu et de causer de graves tensions familiales. Dans de nombreuses cultures, c'est la présence du réseau familial et de la communauté qui protège la femme en quelque sorte contre la violence conjugale. En l'absence de ces systèmes sociaux, les femmes peuvent être davantage exposées à des risques de mauvais traitements infligés par des hommes qui subissent des tensions extraordinaires pour subvenir aux besoins de leur famille et pour faire en sorte que la décision d'émigrer soit perçue comme un succès. Il peut en résulter de la violence domestique; bon nombre de centres offrent maintenant des services de consultation destinés aux immigrantes en matière de violence conjugale et de protection légale des femmes contre les mauvais traitements.[10]

À l'intérieur de l'unité familiale, les femmes font face à des pressions intenses et contradictoires. Trop souvent, la responsabilité leur incombe d'assurer la survie de la langue et des traditions culturelles de leur pays d'origine, traditions qu'il n'est pas facile de conserver dans un nouveau milieu où on est peu disposé à reconnaître les fêtes et les traditions religieuses des minorités, et où il peut être impossible d'acheter les aliments faisant partie intégrante des traditions culturelles. Comme toutes les femmes du monde entier, les immigrantes sont conscientes de ce que le personnel des écoles attend d'elles pour favoriser la réussite de leurs enfants; ces attentes sont trop souvent interprétées comme voulant dire que leurs enfants doivent se défaire de tout vestige de leur culture d'origine. Elles constatent que l'acquisition de compétences linguistiques est la clé du succès de leurs enfants, mais ayant été privées de l'occasion de suivre des cours de langue, elles sont incapables de favoriser l'acquisition de telles compétences même chez leurs enfants d'âge préscolaire. Leurs relations avec leurs enfants deviennent tendues; au fur et à mesure que ceux-ci vieillissent, les mères immigrantes risquent de représenter tout ce que les adolescents essaient de rejeter à cause de leur besoin désespéré de se sentir acceptés. Certaines femmes sombrent dans le désespoir. Sans le filet de sûreté naturel qu'offre la famille étendue, les immigrantes souffrent de plus en plus d'isolement, vivent solitaires dans des milliers de cellules d'appartements, souvent rongées par la nostalgie d'un pays auquel elles ne peuvent jamais retourner.

Une telle situation familiale, bien sûr, a des répercussions sur les enfants qui essaient de satisfaire aux exigences de l'école et qui peuvent sentir une énorme pression pour fournir un bon rendement et réussir, surtout lorsqu'ils deviennent conscients des sacrifices extraordinaires que font leurs parents pour eux. De plus, ils peuvent sentir des conflits difficiles à concilier entre les attentes de l'école, de leur pairs et de leur famille. Trop souvent le rôle parental est renversé : les enfants ont alors la responsabilité de servir d'interprètes culturels, d'expliquer à leurs parents "le nouveau monde" avec toutes ses inconséquences. Dans bien des cas, ce sont les enfants plutôt que les adultes qui apprennent d'abord la langue du milieu et qui servent d'interprètes pour les médecins, travailleuses et travailleurs sociaux, le personnel enseignant et les commerçantes et commerçants. Étant donné le racisme de notre société, il est peu étonnant que les jeunes gens finissent par avoir honte de leurs parents qui ressemblent peu à la famille blanche anglo-saxonne qu'idéalisent les comédies de situation télévisées; pour beaucoup de jeunes gens, un tel rejet est en soi une autre source de honte. Des tensions familiales peuvent naître par rapport à la liberté et à la discipline; la liberté dont les adolescentes et les adolescents ont tendance à jouir au Canada peut être considérée comme tout à fait inacceptable et les parents peuvent réagir soit en privant leurs enfants de toute liberté, ou en cessant de leur donner quelque orientation que ce soit.

---

[10] *Working with Assaulted Immigrant Women*, Education Wife Assault, Toronto, 1988.

Afin de répondre aux besoins des élèves, différentes formes d'appui sont nécessaires pour aider les familles immigrantes pendant la phase de rétablissement. En ce qui concerne le gouvernement fédéral, on recommande fréquemment, entre autres choses, des cours de langue, des services de consultation pré-immigration, des formalités d'admission moins bureaucratiques et une importance accrue accordée à la réunification des familles. (Voir, par exemple, les Recommandations du Groupe de travail, appendice 1.)

De plus, il y a beaucoup à faire par l'entremise d'organismes communautaires, municipaux et bénévoles. Il est facile d'ignorer dans quelle mesure certains aspects de notre culture peuvent troubler, menacer ou mettre en danger les nouveaux venus. Par exemple, dans notre société, il est d'usage de considérer la police comme une collectivité qui travaille pour, et non contre, le grand public. Tel n'est pas le rôle de la police dans un grand nombre de pays du monde. Les réfugiés, en particulier, auront besoin d'aide pour comprendre que la police se compose de fonctionnaires au service de la population. D'autres services institutionnalisés, y compris les écoles, les hôpitaux et les églises, jouent des rôles axés sur la culture qui ont besoin d'être compris des familles immigrantes et réfugiées. Il est d'une importance vitale de leur faire comprendre en particulier comment et quand avoir recours au système de soins de la santé du Canada. Les soins psychologiques posent des difficultés particulières lorsque le client et le thérapeute ne font pas les mêmes suppositions culturelles en ce qui concerne la santé mentale. Des conseils financiers, tout comme des connaissances au sujet des transactions bancaires et de la tenue de livres, sont essentiels pour les personnes qui ne sont pas habituées à l'économie "plastique".

Bien que la liste de besoins concrets et précis soit certainement longue, tout ce qui a besoin d'être fait ne peut être présenté de façon bien ordonnée dans une série de recommandations destinées aux divers paliers de gouvernement. Malgré l'importance de ces mesures, il est clair que la qualité de la vie des individus et de leur famille est aussi tributaire de nombre d'autres variables. Figure parmi celles-ci notre capacité, en tant que Canadiens et Canadiennes, d'accepter la réalité de la composition changeante de la population, et de reconnaître nos propres préjugés ethnocentriques. Nous avons des preuves de notre propre intolérance en tant que peuple. De temps à autre, les médias font des reportages sur des recours à la justice qui valent la peine d'être publiés, sur la production d'un macaron à message malveillant ou sur la violence dans les terrains de jeux, mais pour la plupart notre racisme est poli, caractérisé par la négligence plutôt que par la méchanceté. Malheureusement, le racisme passif est tout aussi préjudiciable que le racisme actif et peut-être plus difficile à contester et à changer du fait que son existence est plus difficile à avouer et à résoudre. Nos attitudes déterminent notre comportement en tant qu'individus et nos politiques en tant que nation. Les services dispensés à l'échelle communautaire, municipale et provinciale permettront de mesurer à quel point nous avons pu transcender les préjugés.

ACTION DE L'ÉCOLE

De multiples facteurs ont entravé la capacité de l'école de relever de façon convenable et avec créativité les défis que pose la présence d'élèves immigrants et réfugiés. Un rapport récent rédigé par l'Association canadienne de syndics des écoles (ACSE) met l'accent sur l'insuffisance des niveaux de financement actuels et décrit les effets en découlant :

> "Les conseils scolaires et les contribuables municipaux assument une bonne part du coût des cours de langue et des besoins connexes en matière d'accueil des enfants d'immigrés et de réfugiés. On constate également que bon nombre de ces enfants sont privés du programme ESL/D-SL offert dans les écoles et que lorsqu'on leur permet d'y prendre part, ces programmes prennent fin trop prématurément pour leur être d'une utilité quelconque.

D'après les conseils scolaires, ce programme n'est pas aussi efficace qu'on le souhaiterait. Ils déplorent plus particulièrement l'insuffisance du contenu du programme, du temps qu'on y consacre à chacun des élèves, et du matériel didactique et autres ressources disponibles, les restrictions imposées sur la durée des cours lorsque subventionnés par un gouvernement provincial, et enfin le fait qu'on ne répond pas aux besoins des élèves. En outre, la pénurie de fonds les préoccupait énormément car, sans un financement convenable, du personnel supplémentaire et les services complémentaires nécessaires, par exemple la traduction et l'interprétation, ils ne sauraient procéder à des évaluations psychologiques et sociales des enfants, ni communiquer avec leurs parents. Les enseignants interviewés, de concert avec les conseils scolaires dans leurs rapports, ont convenu que les professeurs affectés au programme ESL/D-SL assument un fardeau démesuré dans la plupart des provinces, compte tenu du nombre à la fois croissant et imprévisible des inscriptions, de la variabilité des connaissances des élèves et de la pénurie des ressources. Les entrevues menées auprès des enseignants, des directeurs d'école et des coordonnateurs des programmes ont mis à jour certaines préoccupations suscitées par le nombre des élèves inscrits au programme ESL/D-SL et jugés être des "cas difficiles". On retrouve dans cette catégorie des adolescents qui ne parlent ni l'anglais ni le français et dont la scolarisation est minime, voire inexistante. Certains de ces jeunes ont vécu une bonne partie de leur vie dans des pays en guerre ou dans des camps de réfugiés et ils en souffrent sur les plans physique, émotif ou social.

L'ACSÉ aboutit dans son rapport aux conclusions suivantes :

- En ce qui concerne les conseils scolaires, l'afflux de ces jeunes nouveaux venus nécessite la refonte, à toutes fins pratiques, du programme d'enseignement en général, pour l'ensemble des élèves.
- Pour les conseils scolaires, il s'agit bien plus que de simplement offrir des cours de langue seconde. L'afflux de petits réfugiés oblige de nombreux conseils scolaires à aborder pour la première fois des problèmes fort graves au niveau du comportement social et physique, causés par la vie dans des camps de réfugiés ou dans des pays affligés par la guerre et la violence.
- Dans la plupart des juridictions sondées, les conseils scolaires ont énormément de mal à rassembler les fonds nécessaires pour financer le programme ESL/D-SL.
- Le personnel qualifié pour enseigner aux enfants de réfugiés et d'immigrés est insuffisant dans pratiquement tous les conseils scolaires, mais surtout dans les régions à la périphérie des centres urbains.
- S'il néglige de financer les cours de langue et l'accueil des enfants de réfugiés et d'immigrés, le Canada risque à longue échéance de se retrouver avec une génération de jeunes gens incapables de s'intégrer avec bonheur dans la société de leur pays d'adoption et d'y contribuer leur juste part".[11]

---

[11] *Rapport sur l'adaptabilité et la rentabilité des programmes d'études offerts dans les écoles canadiennes aux enfants d'immigrés et de réfugiés*, Association canadienne de syndics des écoles, sommaire, mai 1989.

Par surcroît, le Comité ajouterait les préoccupations suivantes :

1. Il semble avoir été commode de supposer, à tous les paliers, que l'éducation des enfants immigrants et réfugiés consiste d'abord à leur faire acquérir une facilité d'expression fondamentale dans la langue d'instruction. Dans la plupart des programmes, on essaie d'y parvenir dans une période de six à douze mois, malgré les recherches et les preuves concrètes démontrant sans équivoque que le processus prend beaucoup plus de temps et comporte beaucoup plus de difficultés que les écoles et la société ont abordées jusqu'à présent.

2. Il semble particulièrement tentant de se refiler la responsabilité de ce dossier. Le gouvernement fédéral n'assume aucune responsabilité dans un domaine de ressort provincial; les conseils prétendent être assujettis aux caprices changeants de la politique fédérale; les gouvernements provinciaux incitent les communautés et les groupements de charité à prendre l'initiative; les écoles demandent des travailleurs communautaires et des spécialistes; dans les interviews-variétés, on blâme tout le monde. Le sens de la responsabilité collective n'existe à peu près pas; peu de gens reconnaissent que l'immigration apporte des richesses aussi bien que des fardeaux, ou encore que le problème touche les personnes qui ne vivent pas dans les régions urbaines à forte densité.

3. On offre aux familles une planification, un appui et des services insuffisants et il y a une lacune particulière relativement aux programmes de langue à l'intention des femmes et des enfants d'âge préscolaire. Si on ne favorise pas l'acquisition de telles compétences peu après l'arrivée au pays, la survie de la famille est menacée. Lorsque la pauvreté aggrave la situation, l'expérience des enfants immigrants les rend extrêmement vulnérables et leurs chances de réussite sont minimes quelle que soit l'action de l'école. Selon des indicateurs convaincants, un enfant pauvre sur six au Canada souffre de troubles d'apprentissage et de problèmes comportementaux, a une faible estime de soi et une motivation moindre à apprendre, connaît des retards dans son développement cognitif et risque davantage d'être analphabète.[11]

4. Il y a lieu de croire que les étudiants détenteurs de visa présentent un ensemble particulier de problèmes aux écoles et aux communautés. Contrairement aux autres étudiants immigrants et réfugiés, ils sont le plus souvent au Canada sans leur famille et vivent de façon complètement indépendante. Nombreux sont ceux qui sentent des pressions extraordinaires les contraignant à atteindre le niveau maximum de réussite aux études, bien qu'ils trouvent leur connaissance de la langue d'instruction, leur langue seconde, insuffisante. Ils sont souvent complètement isolés d'une communauté culturelle qui leur est familière et, s'ils ont facilement accès à de l'argent comptant et vivent sans supervision, ils peuvent être fortement attirés par la drogue et le crime.

5. Les programmes de langue d'origine auront besoin d'un appui plus considérable pour fournir des résultats optimaux. L'estime de soi revêt une importance critique pour tous les enfants, mais surtout pour les enfants de minorités dont l'identité culturelle est en train de changer. Le meilleur programme de langue d'origine peut confirmer l'identité, renforcer le respect de soi et accroître l'appui au foyer, tout en tirant profit des compétences qu'ont les enfants immigrants et réfugiés dans leur langue première. Trop souvent, cependant, ces programmes sont mal compris tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école, l'expertise du personnel enseignant chargé de ces programmes n'est pas reconnue et les lignes de conduite établies plutôt que les considérations pédagogiques déterminent les décisions prises.

---

[11] "L'enfance, l'école et la pauvreté", Rapport rédigé par Melanie Hess pour le Comité spécial de l'enfance et de la pauvreté nommé par la FCE, juin 1989.

6. L'enseignement de la langue d'instruction comme langue seconde a déjà été considéré comme un domaine pédagogique hautement spécialisé. De plus en plus, les enseignantes et les enseignants dans les salles de classe ordinaires doivent faire appel à leur intuition plutôt qu'à un répertoire familier de techniques affinées conçues pour l'enseignement d'une langue seconde. Dans certains territoires administratifs, l'infrastructure ne peut suffire à la demande de services spécialisés de consultation et de conception de programmes. Dans d'autres, on estime que le nombre d'élèves ayant des besoins d'ordre linguistique est trop faible pour justifier plus qu'un niveau minimum d'appui. Quoiqu'il en soit, la reconnaissance, l'appui et le temps requis pour accomplir de nouvelles tâches ont été dépassés par les exigences imposées au personnel enseignant. Ce genre d'appui doit être une pierre angulaire dans la planification d'une action plus efficace de la part des écoles.

PRINCIPES DE PROGRAMMES RÉUSSIS

Malgré les difficultés, les écoles doivent s'efforcer, et continueront de le faire, pour améliorer l'expérience affective, éducationnelle et sociale des élèves. Les éléments suivants traduisent les principes qui, selon le Comité, doivent caractériser les programmes d'action améliorés.

1. Les meilleurs programmes échoueront s'ils sont mis en oeuvre dans un milieu indifférent ou hostile. Chaque école et chaque système doivent effectuer une appréciation honnête des attitudes et des pratiques du personnel de même que des élèves, et opérer les changements nécessaires pour faire en sorte que "l'appréciation du multiculturalisme" ne se borne pas à des célébrations superficielles.

2. Grâce à une formation préalable et en poste adéquate, le personnel enseignant doit être exposé aux principes de l'acquisition progressive d'une langue, être sensibilisé aux variables culturelles influant sur l'enseignement et l'apprentissage, et se familiariser avec une vaste gamme de matériel didactique diversifié et adapté aux cultures en question. Il doit arriver à comprendre ce qu'un rétablissement comporte, du point de vue des familles.

3. L'acquisition de la langue d'instruction doit demeurer un objectif prédominant pour chaque élève immigrant et ne doit pas être perçue comme un processus qui se déroule rapidement ou de façon uniforme. Toutes les personnes qui enseignent à des élèves immigrants doivent se percevoir comme des enseignantes ou des enseignants de langue seconde. Un programme organisé d'appui s'étendant sur un minimum de cinq ans sera nécessaire pour la majorité des élèves. Le personnel enseignant doit avoir accès à des services de formation, à du matériel et à des spécialistes, et disposer du temps requis pour s'acquitter de cette fonction.

4. Les communications et la collaboration avec le foyer doivent être considérées comme partie intégrante des services qu'offre l'école aux élèves immigrants. Il faudra donc avoir recours à des services de traduction rémunérés ou bénévoles pour les communications écrites aussi bien qu'orales. Les services aux élèves doivent comprendre l'accès à des conseillers et conseillères qui connaissent bien les problèmes qu'éprouvent les élèves immigrants et leurs familles. Le besoin s'impose d'entretenir des communications constantes avec d'autres services s'intéressant à la famille, tels que les services familiaux ou destinés aux immigrants. Très souvent, un effort concerté par de nombreux individus peut s'avérer nécessaire pour traiter d'un cas. Ces fonctions supplémentaires sont nécessairement reliées à la réussite des élèves, notamment des élèves vulnérables, et doivent être reconnues de façon satisfaisante dans la détermination du personnel affecté, des taux d'encadrement et du temps de préparation.

5. La population enseignante doit en arriver à représenter de façon plus fidèle la diversité culturelle de la population étudiante. Les pratiques relatives au recrutement du personnel enseignant devraient donner de véritables encouragements aux candidats et aux candidates d'une multitude de groupes ethnoculturels. La profession devrait être attentive aux recommandations provenant de nombreuses sources voulant que les exigences en matière de délivrance du certificat soient modifiées de manière à permettre aux personnes ayant reçu leur formation pédagogique dans d'autres pays d'obtenir plus facilement un certificat valide au Canada. Lorsque ce point a été soulevé dans le passé, des préoccupations ont été exprimées au sein de la profession et du grand public quant à l'affaiblissement éventuel des normes d'enseignement et, en particulier, à l'effet nuisible qu'aurait sur l'apprentissage des élèves une connaissance imparfaite de la langue d'instruction par l'enseignant ou l'enseignante. Les écoles, les facultés d'éducation et les organisations professionnelles doivent faire preuve d'une plus grande créativité en matière de recrutement et de recyclage. Par exemple, on pourrait mettre sur pied, à l'aide de fonds fédéraux et à titre d'essai, un programme de recyclage intensif d'enseignantes et d'enseignants qui ont reçu leur formation à l'étranger et possèdent des compétences linguistiques convenables. Un tel programme comprendrait un stage prolongé bien contrôlé qui permettrait d'évaluer l'aptitude de la personne de faire face à la culture des écoles canadiennes, de même qu'à transmettre des connaissances aux élèves et à conduire une classe. Tous ceux qui jouent un rôle dans les systèmes d'éducation doivent non seulement élaborer de nouveaux programmes, mais aussi évaluer la mesure dans laquelle notre propre ethnocentricité nous a fait sous-estimer la contribution que les enseignantes et les enseignants nés et formés à l'étranger peuvent apporter à nos écoles.

ACTION DE LA FCE

Les membres de la profession enseignante ont l'occasion d'enrichir la vie d'élèves individuels, mais ont aussi la responsabilité d'essayer d'influencer les attitudes, les structures et les politiques qui auront une influence sur eux. Il est recommandé que :

Le Comité spécial des besoins des enfants immigrants et réfugiés de la FCE présente, en février 1990, une série de recommandations visant un programme, des activités et des principes directeurs à soumettre à l'étude de la FCE et de ses Membres. Il souhaite que le présent document de travail favorise une étude approfondie des défis que pose l'éducation d'enfants immigrants et réfugiés.

Sommaire administratif

Rapport du Groupe chargé d'étudier les problèmes de santé mentale des immigrants et des réfugiés au Canada

Le Groupe de travail, composé de 12 membres, a été formé par Santé et Bien-être social Canada et le Secrétariat d'État, Multiculturalisme, avec le mandat d'identifier les facteurs qui influent sur la santé mentale des immigrants et des réfugiés et de faire des recommandations à cet égard. Le Groupe de travail a achevé son travail en deux ans, après avoir étudié les documents de référence pertinents, invité divers organismes et particuliers à présenter des mémoires et faire des exposés et enfin, préparé un rapport final, dont les recommandations sont énumérées dans les pages qui suivent.

Le Groupe de travail a conclu que, malgré le fait que changer de pays et de culture engendre inévitablement le stress, cela ne met pas nécessairement en danger la santé mentale. On s'inquiète de la santé mentale des immigrants et des réfugiés surtout lorsque des facteurs de risque supplémentaires viennent se greffer au stress de la migration.

Au Canada, les attitudes négatives du public, la séparation de la famille et de la communauté, l'incapacité de parler l'une des deux langues officielles et l'impossibilité de trouver un emploi convenable représentent les variables explicatives les plus sûres des troubles émotifs chez les migrants. En outre, les adolescents, les personnes âgées et les femmes issues de cultures traditionnelles qui immigrent sont plus susceptibles d'éprouver des difficultés au moment de l'établissement.

Le Canada est en mesure d'exercer un contrôle considérable sur les forces qui accroissent les risques de désordres mentaux, en procurant «l'once de prévention» requise pour assurer que la plupart des nouveaux arrivants auront autant de chances que les Canadiens d'origine de se maintenir en bonne santé mentale malgré le stress de la migration.

Le Groupe de travail recommande que :

1. La CEIC (Commission de l'Emploi et de l'Immigration) élabore, en collaboration avec les organismes de services aux immigrants et les associations ethnoculturelles, une série de programmes multilingues d'orientation prémigratoire et les offre dans les camps de réfugiés et les ambassades du Canada à l'étranger.

2. La CEIC accélère la révision des critères d'admission pour les adapter à une définition plus large de la famille et change les procédures d'admission pour que les familles puissent être rassemblées plus rapidement.

3. La CEIC, Santé et Bien-être social Canada et le Secrétariat d'État assurent le financement de base du fonctionnement à long terme des organismes de services aux immigrants.

4. Santé et Bien-être social Canada et le Secrétariat d'État encouragent et soutiennent la formation de groupes d'aînés et l'élaboration de program-mes qui leur sont destinés dans les organismes de services aux immigrants, les centres communautaires à vocation générale et les associations ethnoculturelles.

5. Santé et Bien-être social, le Secrétariat d'État et le Conseil consultatif sur la situation de la femme élaborent et distribuent du matériel éducatif multilingue sur les droits et le rôle de la femme au Canada. Les organismes de services aux immigrants, les centres communautaires à vocation générale et les associations ethnoculturelles pourraient utiliser ce matériel pour animer des discussions.

6. Santé et Bien-être social Canada et le Secrétariat d'État, en collaboration avec leurs homologues provinciaux, veillent à ce que les programmes et l'environnement scolaires, les installations préscolaires et les garderies reflètent la diversité culturelle des enfants qui les fréquentent.

7. Le Secrétariat d'État, en collaboration avec les ministères provinciaux de l'éducation, encourage et soutienne les conseils scolaires pour qu'ils adoptent des politiques multiculturelles de relations raciales semblables à celles qui ont déjà fait leurs preuves au niveau fédéral.

8. La CEIC, le ministère des Communications et le Secrétariat d'État renseignent mieux le public sur les avantages du pluralisme culturel, la contribution des immigrants à la société canadienne, les difficultés auxquelles les nouveaux arrivés sont confrontés, et les effets des préjugés tant sur ceux qui en sont victimes que sur ceux qui les manifestent.

9. La CEIC assure à tous les immigrants et réfugiés l'égalité d'accès à l'apprentissage des langues officielles, que ces gens soient ou non destinés à entrer sur le marché du travail.

10. La CEIC, en collaboration avec le Secrétariat d'État, renforce et garantisse la souplesse des programmes d'apprentissage des langues officielles en tenant compte du niveau linguistique exigé, des objectifs des cours, de la durée des programmes, des horaires de cours et de l'endroit où les classes sont situées.

11. La CEIC, le ministère du Travail et le Secrétariat d'État engagent des négociations avec leurs homologues provinciaux pour établir des critères et des lignes directrices à mettre en oeuvre pour que les personnes formées à l'extérieur du Canada puissent y pratiquer leurs professions et métiers.

En ce qui a trait aux propositions et recommandations, le Groupe de travail a conclu que, lorsque les immigrants et les réfugiés requièrent des soins de santé mentale au Canada, ils tendent à chercher de l'aide à l'extérieur du système officiel de soins, selon leurs croyances et leurs valeurs culturelles. Les services de soins de santé mentale dispensés aux migrants, surtout des soins d'urgence et des soins intensifs, se révèlent inefficaces dans plusieurs cas. Les différences linguistiques et culturelles entre praticien et patient sont souvent trop grandes pour permettre des resultats satisfaisants.

Il n'est pas possible de créer des services de santé mentale «parallèles» pour chaque groupe culturel et linguistique du Canada, mais il n'est pas non plus nécessaire de le faire. Avec l'encouragement et le leadership du gouvernement canadien, plus particulièrement de Santé et Bien-être social Canada, chaque province peut offrir des services de soins de santé mentale aux groupes culturels, en mettant à profit les ressources existantes et un minimum de financement supplémentaire.
Le Groupe de travail recommande que :

12. Santé et Bien-être social Canada, avec la participation des associations professionnelles, des services administratifs et des organismes de services aux immigrants, mette sur pied un organisme consultatif qui serait chargé de coordonner et de surveiller les services sociaux, ainsi que les services de santé et de santé mentale offerts aux minorités ethniques.

13. Santé et Bien-être social Canada invite les intéressés à soumettre des propositions d'organisation de modules de formation transculturelle dans les domaines de l'éducation, de la médecine familiale, des sciences infirmières, de la psychiatrie, de la psychologie et du travail social.

14. Santé et Bien-être social Canada, le Secrétariat d'État et leurs homologues provinciaux encouragent les institutions d'études supérieures à conférer un caractère prioritaire à l'éducation transculturelle, particulièrement pour les étudiants dans les disciplines suivantes : en éducation, en médecine, en sciences infirmières, en psychiatrie, en psychologie et en travail social.

15. Santé et Bien-être social Canada et le Secrétariat d'État encouragent tous ceux qui financent des services sociaux et de santé à exiger que les associations et organismes qui soumettent des demandes de financement prouvent qu'ils s'efforcent de rendre leurs services accessibles aux minorités ethniques et qu'ils fournissent des évaluations de leur efficacité.

16. Santé et Bien-être social Canada accorde une certaine priorité aux immigrants et réfugiés ainsi qu'aux problèmes multiculturels en ce qui concerne les contributions aux programmes de promotion de la santé, les subventions à la recherche, les subventions nationales au Bien-être social, et d'autres activités que ce ministère finance.

17. Santé et Bien-être social Canada, en collaboration avec les organismes de services aux immigrants et les associations ethnoculturelles, élabore du matériel éducatif multilingue sur les conséquences psychologiques de l'émigration et sur les ressources disponibles pour les soins mentaux. Santé et Bien-être social Canada devrait fournir ce matériel aux ministères provinciaux de la santé et aux organismes de services aux immigrants afin qu'ils les distribuent aux spécialistes en contact constant avec le public et aux médias ethniques.

18. Santé et Bien-être social Canada et ses homologues provinciaux encouragent tous les organismes de services de soins de santé et de santé mentale à élargir, par l'adoption de politiques d'égalité d'accès à l'emploi, l'embauche de personnel issu de minorités ethniques.

19. Santé et Bien-être social Canada et le Secrétariat d'État encouragent les comités d'admission des programmes de formation en services sociaux, en soins de la santé et de santé mentale à reconnaître comme un atout la maîtrise d'une langue non officielle et l'intention de travailler avec une clientèle qui parle cette langue.

20. Santé et Bien-être social Canada encourage les services provinciaux de soins de santé mentale à employer des spécialistes de la santé mentale pour les organismes importants de services aux immigrants.

21. Santé et Bien-être social Canada, en collaboration avec les ministères provinciaux de la santé et les organismes de services aux immigrants, élabore un programme de formation d'interprètes pour les services de soins de santé mentale. Les organismes de services aux immigrants et les ministères provinciaux de la santé devraient recevoir ce programme pour

pouvoir l'utiliser dans le cadre des cours financés par Santé et Bien-être social Canada.

22. Santé et Bien-être social Canada soutienne la recherche et les initiatives visant la promotion de la santé afin de bien identifier les conséquences psychologiques de la torture et d'élaborer des méthodes de traitement efficaces pour les rescapés de la torture et leurs familles.

23. Santé et Bien-être social Canada encourage les services provinciaux de la santé mentale à accorder une attention spéciale au financement d'installations pour la réadaptation et l'intégration des groupes ethniques minoritaires.

Le Groupe de travail reconnaît que la rentabilité et le succès final de toute mesure préventive ou corrective dépend en grand partie des connaissances et de l'expérience qui y sont appliquées. Le rapport note à maintes reprises le manque de résultats de recherches empiriques précis, et le besoin de procéder à des évaluations de programmes contrôlées et à la surveillance coordonnée de l'information et des activités.

Par conséquent, nous recommandons que :

24. La CEIC, Santé et Bien-être social Canada et le Secrétariat d'État établissent, à travers le Canada, trois centres d'excellence consacrés aux recherches sur les questions touchant la santé mentale des migrants.

25. Que la CEIC, Santé et Bien-être social Canada et le Secrétariat d'État établissent à travers le Canada au moins trois centres d'excellence pour la formation interculturelle.

26. Que la CEIC, Santé et Bien-être social Canada et le Secrétariat d'État établissent un centre unique de renseignements informatisés pour recueillir, coordonner et disséminer les résultats de recherches et d'évaluations, ainsi qui les descriptions de programmes de services et de formation destinés aux migrants et aux membres des minorités ethniques du Canada.

27. Que Santé et Bien-être social Canada et le Secrétariat d'État créent un comité consultatif national chargé de les conseiller sur la mise en oeuvre des recommandations du Groupe de travail, et de la surveiller.

En mettant sur pied ces mesures visant la bonne santé mentale des immigrants et des réfugiés, non seulement le Canada servira-t-il ses meilleurs intérêts, mais aussi confirmera-t-il son rôle de nation concernée.